

# ARTISAN DU SOLAIRE SAS



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 26 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 8 novembre 2023 sous réserves d'incidents**



Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 octobre 2023, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale : ARTISAN DU SOLAIRE**

**Siège social : 315 F Chemin de la Grange des Roues - 84700 SORGUES**

**Capital social : 15 000 euros**

**Objet social :** La Société a pour objet, en France et à l'étranger : L'installation de systèmes photovoltaïques raccordés au réseau public d'électricité sur toiture ou au sol, l'installation de systèmes photovoltaïques avec stockage, non raccordés au réseau, sur toiture ou au sol, l'installation d'ombrières



Ecrit par Echo du Mardi le 8 novembre 2023

photovoltaïques de parking, l'installation de hangars agricoles/stockage avec panneaux photovoltaïques, les travaux de terrassement /fondations liés à des installations photovoltaïques, la vente/négoce de matériel photovoltaïque, toute étude relative à des projets photovoltaïques et généralement toute opération industrielle, commerciale et financière, civile, mobilière ou immobilière pouvant se rattacher à l'objet social, ou à tout objet similaire ou connexe.

**Durée** : 99 ans

**Président** : Monsieur Patrick, Alain, René SIMEON demeurant : 1604 route de Causans - 84150 Jonquières, nommé pour une durée de 3 ans.

**Clause d'agrément** : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions d'actions.

**Clause d'admission** : Tout associé peut participer aux Assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

**Immatriculation** : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON

Pour avis

La Présidence